

APRÈS ART. UNIQUE

N° AC6

## ASSEMBLÉE NATIONALE

15 novembre 2024

---

REFONDER LE MODÈLE DE FINANCEMENT PUBLIC DES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS  
SOUS CONTRAT AFIN DE GARANTIR LA MIXITÉ SOCIALE EN LEUR SEIN - (N° 418)

## AMENDEMENT

N ° AC6

présenté par  
Mme Delpech

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE UNIQUE, insérer l'article suivant:**

Retiré avant publication.